



Décision et Information n° 206C0795

206C0795

FR0004180578-FS383

27 avril 2006

Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention (article L. 233-7 du code de commerce)

SWORD GROUP

(Eurolist)

1. Par courrier du 21 avril 2006, reçu le jour même, complété par un courrier du 27 avril, la SARL Semaphore Investissements, contrôlée par Monsieur Jacques Mottard[1], a déclaré avoir franchi en hausse, à titre individuel, le 18 avril 2006, les seuils de 5%, 10%, 15% et 20% du capital et des droits de vote de la société SWORD GROUP et détenir 1 706 000 actions représentant autant de droits de vote soit 23,03% du capital et 21,62% des droits de vote de la société.

Ce franchissement de seuil résulte de l'apport à la SARL Semaphore Investissements par Monsieur Jacques Mottard de 1 700 000 actions SWORD GROUP.

Monsieur Jacques Mottard a déclaré quant à lui avoir franchi en baisse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la SARL Semaphore Investissements, le 18 avril 2006, par suite de la modification du nombre de droits de vote de la société SWORD GROUP consécutive à l'opération précitée, le seuil de 25% des droits de vote de cette société et détenir désormais, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la SARL Semaphore Investissements, 1 746 820 actions SWORD GROUP représentant 1 787 640 droits de vote, soit 23,58% du capital et 22,65% des droits de vote de la société[2], répartis de la manière suivante :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
Semaphore Invest*	1 706 000	23,03	1 706 000	21,62
Monsieur Jacques Mottard	40 820	0,55	81 640	1,03
Total Jacques Mottard	1 746 820	23,58	1 787 640	22,65

* Contrôlée par Monsieur Jacques Mottard.

2. Par le même courrier, la SARL Semaphore Investissements a effectué la déclaration d'intention suivante :

« La société Semaphore Investissements n'envisage pas, au cours des douze prochains mois, d'augmenter sa participation dans le capital de la société SWORD GROUP.

L'opération ayant entraîné le franchissement [des seuils de 5%, 10%, 15% et 20% du capital et des

droits de vote de la société SWORD GROUP] à la hausse est une opération purement patrimoniale initiée par la président directeur général de SWORD GROUP, à savoir Monsieur Jacques Mottard. Préalablement à cet apport, Monsieur Jacques Mottard détenait déjà plus de 20% du capital [et des droits de vote de la société] SWORD GROUP.

La société Semaphore Investissements n'envisage pas de demander sa désignation en qualité d'administrateur de SWORD GROUP. »

[1] Monsieur Jacques Mottard détient 99,65% du capital et des droits de vote de la société Semaphore Investissements, le solde étant détenu par ses enfants.

[2] Sur la base d'un capital composé de 7 408 420 actions représentant 7 891 194 droits de vote.